

■ **Fondation patronale de prévoyance en faveur du personnel de A. Schneider, Société Anonyme**, à Genève, CH-660-0053943-2 (FOSC du 11.12.2002, p. 6). Les pouvoirs de Schneider Bernard et Schneider Hans-Jürg, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Monbaron Guy, de Tramelan, à Onex, membre du conseil, signe collectivement à deux.

Journal no 10559 du 08.09.2004
(02447376 / CH-660.0.053.943-2)